2003
n°27

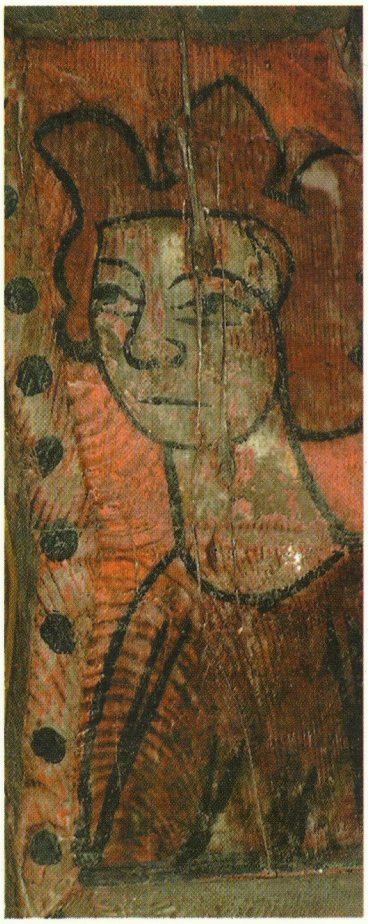

archéologie en languedoc

REVUE DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE L'HERAULT
Publiée avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

Prospections archéologiques sur les fortifications médiévales de Soubès (Hérault)

par Gaston-Bernard Arnal*

HISTORIQUE

Au confluent de deux vallées, la nature a réservé une crête massive, résultat d'une inversion de relief provenant du détourage d'un dépôt de tuf qui comblait précédemment un ancien ravin. Le village primitif s'est établi sur la partie sommitale de cette arête rocheuse qui se prêtait parfaitement à une occupation défensive.

La première mention écrite sur Soubès est relatée dans " le Testament de St. Fulcran " en 988, sous le nom de " Villa Supertis " ou " Villa Suberbis " (A. Soutou 1993) *[1], toutefois il n'y a aucun doute que l'occupation soit plus ancienne. Déjà au temps de la Préhistoire, les nombreuses baumes ouvertes dans le tuf ont servi d'habitations ou de sépultures comme dans les dolmens proches. Plus tard, on peut convenir qu'à l'Age du Bronze final et à l'Age du Fer, bien représentés dans le Lodévois, un oppidum aurait bien pu s'accommoder de la position de ce rocher. Au début de notre ère, une riche villa gallo-romaine s'est installée, au débouché d'une source, sur le versant voisin à l'est ; elle fut détruite au cours des grandes invasions. En ce temps d'insécurité, l'existence d'un " Castel Viel " est probable ; bien que caché au fond du vallat des Coutelles, il pouvait surveiller la vallée (F. Moreau, 1992). Au début de l'époque médiévale c'est une co-seigneurie entre l'évêque de Lodève et des seigneurs laïques.

Lors des Guerres de religion, le village fortifié joue un rôle prédominant. En 1573, les Protestants envahissent Lodève et profanent la cathédrale. L'ancien évêque du diocèse, Claude Briçonnet (1561-1566), toujours Comte de Montbrun, doit s'enfuir en grande hâte et se réfugier en son château de Soubès, réputé un des plus sûrs de la contrée. Il y résidera jusqu'en 1576, date probable de son décès *[2].

Comme tout village médiéval, le Soubès ancien comprend une partie intra-muros, la plus ancienne, et une partie extra-muros, due à une extension plus récente.

VOCATION

Diverses raisons ont fait que le village moyenâgeux se soit implanté à cet endroit. Outre les facilités défensives du site, le lieu est à la jonction de deux rivières (le ruisseau des Coutelles et la Brèze), situées de plus à proximité de leur confluent avec la Lergue. Ces rivières arrosent trois vallées qui ouvrent des communications vers le Larzac. Soubès est ainsi placé sur le meilleur point stratégique entre les Grands Causses et la Plaine ; du haut de son rocher il contrôle plusieurs directions de circulation. Parmi ces chemins muletiers, se distingue la voie romaine car elle est la seule praticable pour le roulage. Cette route devait doubler la grande voie qui par Lodève joignait Millau à St.Thibéry, pour se diriger vers des contrées situées plus à l'est. Son tracé rectiligne est typique du savoir-faire romain. On peut, en effet, le repérer sur le Larzac d'abord, suivant une ligne parfaitement nord-sud, depuis Calmels, Le Cros, une portion de la D 152, puis de la D 9, au niveau des Barasques elle passe à l'est de la Mathe, ensuite à l'ouest de la Canourgue pour prendre le chemin de Molentie et descendre par le Cami Ferrat sur Soubès. A l'approche du méplat au nord de Soubès, le cheminement se perd. A partir de là, pour rejoindre le pont sur la Brèze, deux possibilités sont envisageables. L'une serait la " rue de la Ville " puis " la Coural " l'autre serait le " Chemin de Service ", passerait au pied des remparts sud et à leur angle, suivrait la ligne continue définie par les parcellaires pour rejoindre le " Chemin Vieux ". La première serait la plus conforme au type " Voie romaine ", en passant rectilignement par les crêtes, bien antérieurement à la création du village naturellement, mais la seconde ne peut être rejetée en raison de son développement continu, et de son passage contre un mur (l'angle est de l'enceinte sud) qui pourrait remonter à cette époque. Que ce soit l'une ou l'autre, ou les deux, le pont sur la Brèze en est le point de jonction. Ce pont, situé à quelques mètres en aval de l'ouvrage du XVIII[e] siècle, n'est plus visible que par sa culée est, l'autre à l'ouest étant sans doute cachée par des déblais et des broussailles. Il semble qu'il ait été simplement constitué d'un tablier de bois. De là, le cheminement devait suivre la route actuelle vers Lodève. L'attribution de voie romaine que l'on propose, outre la direction rectiligne de son tracé, réside dans sa dimension ; dans la " côte Molentie " notamment, où elle apparaît assez conservée, sa largeur est telle qu'elle ne peut être considérée comme seulement muletière. Elle fut nécessairement entretenue, et même réaménagée à plusieurs reprises, entraînant de nouveaux empierrements

*Gaston-Bernard ARNAL - 9 rue Ernest Michel, 34000 Montpellier

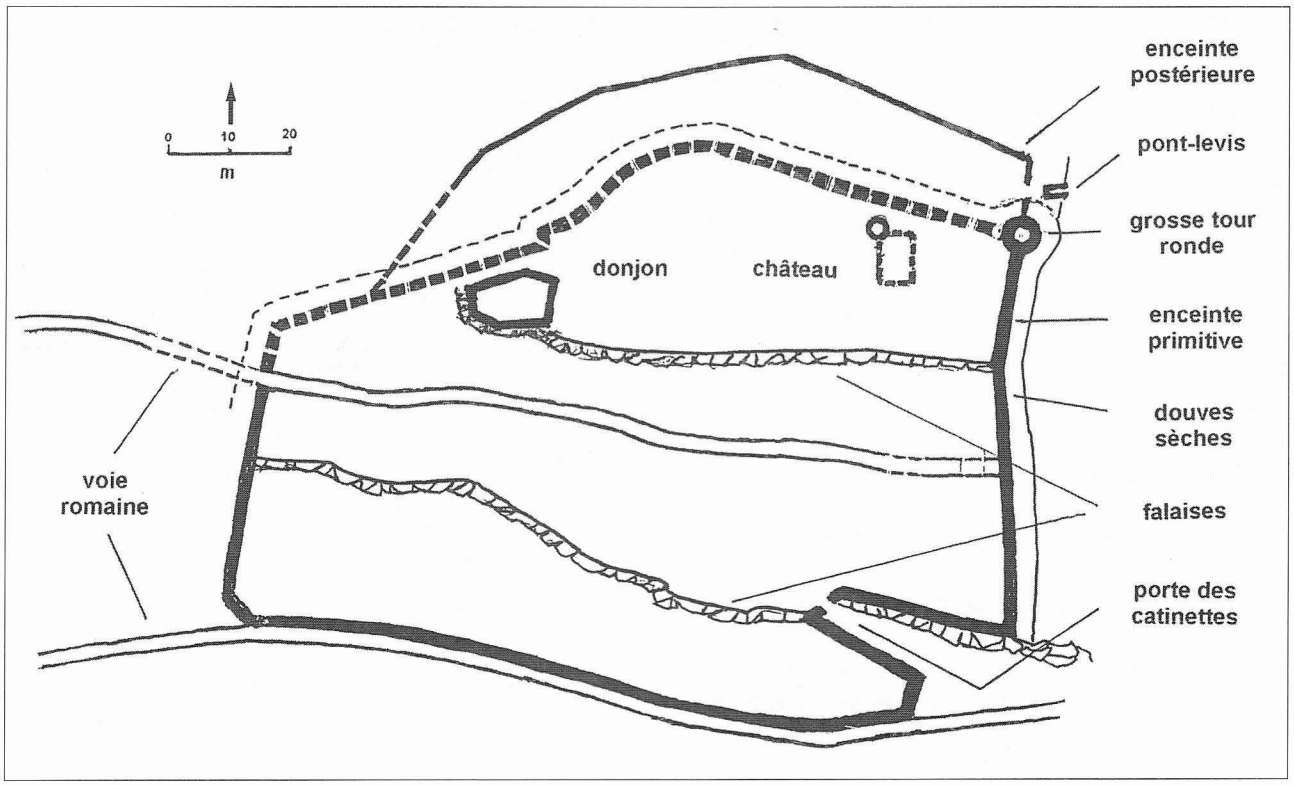

Fig.1 - Plan schématique des enceintes et des variations chronologiques du système défensif du village médiéval de Soubès.

et dallages qui disparaissent malheureusement de plus en plus aujourd'hui, souffrant de passages pour lesquels elle n'est pas faite (véhicules 4/4, motos, etc.).

ENCEINTES

On peut encore aujourd'hui définir l'emplacement du village intra-muros. Préférablement exposé sur la pente sud de la colline, il est cerné par une enceinte, encore discernable, bien que souvent utilisée comme façade d'immeubles plus récents ou alors détruite en partie pour élever un grand bâtiment, comme l'église actuelle. A l'intérieur, d'autres enceintes sont parfois apparentes. Une porte fortifiée, dite des " Catinettes ", placée dans une reculée du mur, est le seul vestige au sud ayant conservé quelques éléments architecturaux. Au sommet, se trouve le " donjon ", une " grosse tour ronde ", ainsi que les restes d'un " pont-levis " et d'un château.

Enceinte principale

Lorsque l'on fait le tour de l'enceinte extérieure, on remarque aisément l'opposition qui se manifeste entre l'appareillage de la majeure partie et celui de la portion nord. Le plus grand ensemble encore visible au sud-ouest, au sud, au sud-est, est bâti en gros appareil ; l'angle nord-est et le grand mur qui le suit au nord sont élevés en petit appareil sur lequel on constate parfois des réemplois. Or, l'appareillage de grandes dimensions est absolument identique à celui de la " grosse tour ronde ", mais aussi à celui du " donjon " qui, lui, est datable du XI-XII^{e} siècle. Par contre le petit appareillage est manifestement lié à la porte du " pont-levis " dont le linteau est postérieur au XIII^{e} siècle, attribuable au XIV-XV^{e} siècle. On est ainsi conduit à admettre que l'enceinte extérieure comprend deux types de constructions qui sont alors successives, celle en gros appareil étant antérieure à celle à petit appareil (Fig.1).

L'enceinte primitive est, dans sa portion sud-est, la mieux conservée aussi bien dans son développement que dans sa hauteur (sous le château actuel, on peut encore voir, sur la face intérieure le chemin de ronde), mais surtout dans le fossé creusé dans le roc qui la borde extérieurement, visible depuis l'angle sud en remontant jusqu'à la " grosse tour ronde ". Au sud et au sud-ouest ce fossé n'est pas visible. A-t-il existé ? Et dans ce cas a-t-il été entièrement comblé ?

Si la porte sud " des Catinettes " était placée de telle sorte qu'elle était fortement protégée, d'un côté par la falaise rocheuse et de l'autre par un mur restreignant son approche à un long et étroit couloir montant, le creusement d'un fossé n'était pas nécessaire. Par contre, la " porte principale ", détruite lors de la construction de l'église au XVIII^{e} siècle, s'ouvrait dans un mur quasiment rectiligne, sans dispositif apparent de protection naturelle. Il est évident qu'un système défensif l'accompagnait. Tour et douves sèches sont probables, bien qu'aucun vestige ne soit relevable à cet endroit. Cependant, dans la saignée qui a été faite dans le tuf pour le passage de la " rue de l'église ", on relève la présence, sur la face est de la berme, d'une échancrure (l = 4,20m, h = 2,00m) actuellement comblée. Une semblable échancrure (3,80m / 2,00m), identiquement comblée, peut se remarquer entre le pied de la " grosse tour ronde " et la base du " pont-levis ". Ces échancrures semblent rappeler

l'emplacement de douves sèches figurées, maintenant à ces deux endroits, uniquement par leur section. En les reliant l'une à l'autre on peut imaginer la position de fossés creusés dans le roc, déterminant une ligne qui, sur le plan cadastral, est alors parfaitement apparente dans sa majeure partie. De plus d'autres témoignages permettraient de confirmer l'hypothèse de ce tracé. Tout d'abord, la pente de ce fossé, suivant logiquement le substrat naturel de tuf, et dont la déclivité est de plus en plus accusée de l'est vers l'ouest, permettrait de reconnaître, à proximité du chevet de l'église, un nouveau témoin de la base de la douve en question. D'autre part, si on pénètre dans la voûte ajoutée au XVIII[e] siècle du " donjon ", on s'aperçoit que la face nord, certes maintenant surcreusée pour les besoins du bâtiment, présente un évidement qui se trouve également dans l'alignement que forment le témoin de l'église et la section de la berme. Ce tracé, poursuivi de ce point jusqu'à la " grosse tour ronde " correspondrait à l'emplacement de la portion nord de l'enceinte primitive qui, alors logiquement, devait s'incurver en direction de la " porte principale ". Ce mur a été totalement détruit, mais on peut voir de nombreuses pierres en gros appareil réemployées dans les maisons construites au pied. C'est ainsi que de l'enceinte extérieure primitive, la restitution peut être complétée par l'ajout de sa portion nord (Fig.1).

En fait l'emplacement du village primitif se résumait à la face sud de la colline, la portion la plus élevée étant réservée au système défensif constitué, sur l'angle nord-est d'une tour ronde et sur la portion nord-ouest, du donjon appuyé sans aucun doute d'une construction défensive placée à même la porte principale du village. La seconde porte (Catinettes) étant elle-même dotée, au-dessus de son entrée, d'une défense identique.

Vers le XIV-XV[e] siècle, sans doute pour étendre le domaine castral et construire un nouveau château, on repousse l'enceinte nord. On la détruit et on en construit une nouvelle au-delà des fossés. On utilise toutes les anciennes douves et les pentes du substrat pour construire des caves souterraines. On profite de ces constructions pour, sur la partie sommitale, établir par-dessus une terrasse sur laquelle on édifie un petit château avec au moins une " tourelle ". De la " grosse tour ronde " le nouveau mur d'enceinte se déploie, non plus angulairement, mais dans le prolongement de l'enceinte primitive, pour décrire plus loin un nouvel angle vers l'ouest où il se développe jusqu'aux abords de la " porte principale ". On peut encore voir ce parcours dans les façades des maisons actuelles, mais aussi des restes de la base de cette enceinte contre le chevet extérieur de l'église XVIII[e] siècle. La partie est se voit percée d'une porte à système défensif appuyé, notamment, par un pont-levis. Les chambranles et le linteau de cette porte ont encore gardé les feuillures qui recevaient le plateau de bois amovible. A l'extérieur le creusement du fossé est poursuivi sur quelques mètres, enjambé, en partie, par un étroit pont à arche unique, laissant un vide entre sa culée libre et la porte (Fig.3).

C'est de cette époque que date une modification du système défensif de la " porte des Catinettes " dont on peut remarquer aujourd'hui les restes inférieurs de la construction. De même, c'est vraisemblablement à cette période que se construit le village hors les murs. Son plan, composé d'une rue principale, bordée de rues secondaires qui lui sont orthogonales et couvertes de voûtes ou d'arceaux, conservant encore quelques portes et fenêtres dont l'appareillage est typique ; ces quelques éléments forment un ensemble pouvant être attribué au style médiéval dans ses dernières phases.

Fin XVI[e], début XVII[e] siècle, on utilise la " tourelle " et " la grosse tour ronde ", cependant écrêtée, pour construire un nouveau château (celui dont on peut voir quelques éléments à l'heure actuelle). Sans doute, dans un deuxième temps, le système défensif de la porte d'enceinte est abattu, et comme " la grosse tour ronde ", le mur d'enceinte est écrêté.

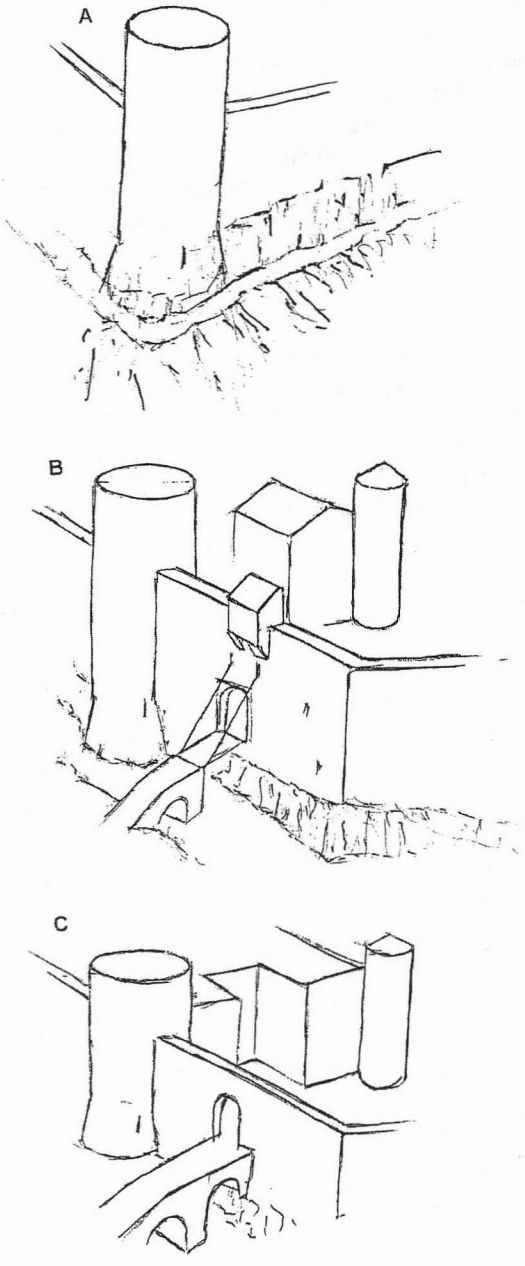

Fig.2 - Croquis des modifications successives possibles de l'angle nord-est de l'enceinte du village médiéval de Soubès. A : XI-XII[e] siècle. B : XIV-XV[e] siècle. C : XVI-XVII[e] siècle.

Le pont subit deux transformations, tout d'abord il est élargi, puis prolongé plus tardivement par un nouvel arceau qui rejoint le mur d'enceinte (Fig.2).

On peut, en effet, constater sur place les trois phases de construction de ce pont. La première, compose un arceau étroit, enjambant une large tranchée creusée dans le tuf et se terminant approximativement au milieu de cette tranchée par une culée verticale. La deuxième étape consiste en l'élargissement de cet arceau côté nord, qui poursuit cependant l'appareillage de l'ancienne culée. Enfin, un nouvel arceau est ajouté, joignant la culée au rocher de la base de la porte. De fait, la première étape s'identifie grâce à la présence, encore visible, de la feuillure du chambranle en pierre de la porte qui recevait le panneau amovible du pont-levis, dont la largeur a la même dimension que celle du ponceau primitif. Or l'axe de cette porte apparaît actuellement décentré, le chambranle gauche étant dans le prolongement de la bordure du pont, le chambranle droit ayant une largeur plus importante, correspondant justement à celle de l'élargissement du ponceau qui, nécessairement, ne peut s'être produit qu'en une deuxième étape. De plus, si cet élargissement avait été fait au moment de la construction du second arceau, il aurait été inutile de poursuivre l'appareillage de l'angle de la culée jusqu'au sommet du parapet ; il lui est donc antérieur. Il est ainsi évident que le prolongement de la longueur du pont n'a pu se faire qu'après son élargissement, donc en une troisième étape. Rien ne permet cependant de dater les deuxième et troisième modifications, si ce n'est qu'elles sont postérieures à la mise en place du pont-levis, soit après le XIV^{e}-XV^{e} siècle.

Enceintes intérieures

Le village médiéval, construit sur la pente sud de la colline, utilise à bon escient deux étagères naturelles du substrat. Le tuf forme en effet des barres rocheuses, sans doute réaménagées comme front de carrière, pouvant atteindre près de dix mètres de hauteur, séparées par des plans plus ou moins horizontaux. Ces falaises constituent des lignes de défense idéale, d'autant plus que les maisons sont bâties à l'aplomb du vide, remplacées parfois par des murs libres, augmentant encore leur hauteur. Dans le prolongement est du " Traoucou " on voit, en effet, de hautes arcatures constituant autant d'arcs de décharges, ainsi que des archères desservies par une galerie interne *[3]. Ces escarpements déterminent trois quartiers. Le quartier bas, au sud, semble ne pas avoir eu d'ouverture vers l'extérieur. Le quartier moyen, au-dessus de la première falaise, bénéficie des deux portes fortifiées déjà citées et il est réuni au quartier bas par deux ruelles étroites et pentues dont le passage est facilement défendable. Le quartier haut, sur la plateau sommital, est le siège seigneurial ; son entrée depuis la " porte principale " qui dessert alors les deux quartiers supérieurs, est surveillée par le " donjon " plus tardivement sans doute une seconde issue a dû être ouverte, presque à l'opposé, probablement lors de la construction du premier château.

DEFENSE DU PLATEAU

Le quartier supérieur comprend deux bâtiments défensifs, chacun disposé aux extrémités opposées du plateau et bâti sur des aménagements du substrat rocheux.

La grosse tour ronde

Cet ouvrage est placé à l'est sur l'angle même des fossés. Il ne reste de la tour, de forme cylindrique, que la partie inférieure composée d'un étage voûté en cul de four, et la base, élevée en léger contre-fruit, dont la moitié primitive ouest est actuellement cachée par l'enceinte du XIV-XV^{e} siècle. La jonction entre les deux niveaux est marquée par un boudin horizontal légèrement saillant. Cette tour devait supporter plusieurs étages et, vraisemblablement, au sommet des hourds amovibles placés à l'aplomb des fossés. Elle est trop éloignée du pont-levis pour avoir été bâtie en vue de sa défense, de plus l'une des meurtrières encore visible est trop basse pour être efficace sur ce passage, mais plutôt sur les anciens fossés. Elle a donc été conçue pour défendre l'angle de l'enceinte, tel un poste de gué placé à l'extrême limite du plateau fortifié. Son appareillage est identique à celui de l'enceinte primitive, dont elle est alors l'un des systèmes de défense (Fig.3).

Le donjon

Cet édifice est élevé à l'ouest du plateau, surplombant la " porte principale ". C'est une masse polygonale ; son plan, adapté au socle rocheux aménagé, est en fait un rectangle dont deux angles opposés sont coupés (Fig.4).

Le niveau inférieur, au trois-quarts creusé dans le roc est couvert d'une voûte en plein cintre. Totalement fermé, il communiquait uniquement au premier niveau par un étroit escalier creusé dans l'angle nord-ouest. Une ouverture, faite à même le sol contre la paroi nord, actuellement comblée de gravats, fait penser à l'accès d'un souterrain. Sa face sud est percée de trois meurtrières. Sur sa face ouest une porte donne sur deux petites pièces enterrées, également voûtées plein-cintre. Plus récemment, le rocher de l'ouest, ainsi que le coin sud, ont été ouverts pour permettre le passage de plein-pied depuis le sol extérieur. Au XVlll^{e} siècle, une nouvelle cave a été apposée contre la paroi nord. Pour ce faire, on a profité de l'emplacement des anciennes douves pour élargir et approfondir une large tranchée dans le roc, surmontée d'une haute voûte en plein-cintre, tout en réservant deux ouvertures en meurtrières sur le nouveau chemin montant ainsi qu'une porte à l'ouest.

Le premier niveau, totalement fermé également vers l'extérieur, n'avait que des meurtrières étroites comme ouvertures on peut encore en voir deux sur la façade ouest, trois sur la façade sud et deux, côte à côte, sur le flanc est de la façade nord. Légèrement au-dessus, une étroite baie, à linteau monolithe plein-cintre, devait éclairer l'escalier intérieur. C'était une grande pièce

occupant toute la surface du bâtiment et que l'on peut identifier comme " salle de garde ". Son plafond, fait d'une charpente de bois, reposait sur des poutres soutenues par deux arceaux de pierres bien appareillées. Agencés en arc brisé, ils s'appuient orthogonalement sur l'arête intérieure de l'un et de l'autre des pans coupés, de telle sorte que leurs développements ne sont pas parallèles. Un escalier de bois devait communiquer avec le deuxième niveau. Au XII[e] siècle, un portail a été agencé proche du coin nord-est, dont la face extérieure est constituée d'un linteau à large appareil rayonnant. Au XIV[e] siècle, cette porte d'entrée semble avoir été transformée en entaillant le linteau plein-cintre pour former un portail rectangulaire. A cette époque, l'un des arceaux de soutien du poutrage a été muré pour bâtir de part et d'autre une cheminée à double manteau adossé. Une voûte est bâtie contre le mur nord joignant la base de l'arceau, probablement afin de soutenir un escalier montant à l'étage. La façade sud a été percée d'au moins une fenêtre à meneaux moulurés et la façade est fut prolongée d'un petit oratoire contre son angle sud. Au XVIII[e] siècle, la façade sud a été ouverte de deux portes-fenêtres donnant sur un balcon construit sur trois arceaux surmontés d'un garde-corps à balustres moulurés, condamnant ainsi la ruelle qui conduisait à la chapelle romane proche. La façade nord a également été ajourée d'une porte-fenêtre donnant alors sur une terrasse aménagée au-dessus de la nouvelle cave du niveau inférieur et sur laquelle, à l'ouest, est construite une petite pièce. La façade ouest est perforée d'une grande et large fenêtre. La porte d'entrée est murée et une nouvelle ouverture est créée contre son montant droit ; travaux visant à libérer une place suffisante à l'édification d'un nouvel escalier intérieur. Un mur est élevé dans le prolongement de la voûte dans le but de séparer l'escalier de la salle principale. Enfin, la cheminée a été couverte d'un décor de gypseries.

Le deuxième niveau est souligné, sur la façade ouest et sud, par un boudin mouluré saillant. Au milieu de la façade ouest s'ouvre une fenêtre large en plein-cintre. Deux autres baies identiques éclairent la façade sud. Seule une étroite meurtrière est percée sur la façade est. La façade nord comprend la porte d'entrée primitive au linteau plein-cintre, et deux baies identiques de forme presque carrée dont le linteau monolithe est soutenu par un élément décoratif fait d'une colonne à pans coupés sur une base moulurée et surmontée d'un chapiteau simple à feuille d'eau. Sans doute au XIV[e] siècle l'ancienne porte d'entrée reçoit une bretèche saillante faite d'un arc plein-cintre dont les pieds reposent chacun sur une série de quatre corbeaux superposés ; bretèche destinée à défendre le portail à linteau rayonnant du premier niveau. A l'intérieur, seule une arcature aveugle agrémente le mur est.

Le troisième niveau est souligné, seulement sur la façade nord, d'un boudin mouluré. La façade ouest s'ouvre par une grande baie, placée proche de l'angle nord, avec archivolte saillante et boudins plein-cintre sur colonnettes de l'embrasure. La façade sud possède deux grandes baies proches l'une de l'autre, identiques à celles du niveau sous-jacent, bien qu'au moins l'une semble décorée d'une moulure. La façade est ne possède qu'une meurtrière et un colombier. La façade nord présente trois baies identiques à celles de l'étage sous-jacent bien que celle du milieu soit plus réduite en dimension. Le décor architectural consiste toujours en une colonne centrale sur sa base moulurée, surmontée d'un chapiteau à feuille d'eau ; mais pour différencier cet étage du précédent la section de l'élément architectural décoratif n'est plus à pans mais ronde, la colonne étant cylindrique. La baie centrale, plus petite, était sans doute agrémentée de corbeaux placés dans les angles supérieurs. Un cabinet d'aisance a été ajouté, saillant sur deux corbeaux, approximativement au milieu de la façade.

Ces deux derniers niveaux ont été transformés au XVIII[e] siècle. A la place de deux étages on en a composé trois. Les deux planchers ont été abattus pour en disposer trois à des niveaux différents de ceux qui existaient alors. Toutes les ouvertures romanes, se trouvant alors à mi-étages, ont été obstruées. Seules ont été conservées, en partie, celles des façades ouest et sud du dernier étage. On en a alors percé de nouvelles, afin d'éclairer les étages récemment créés, uniquement sur les façades

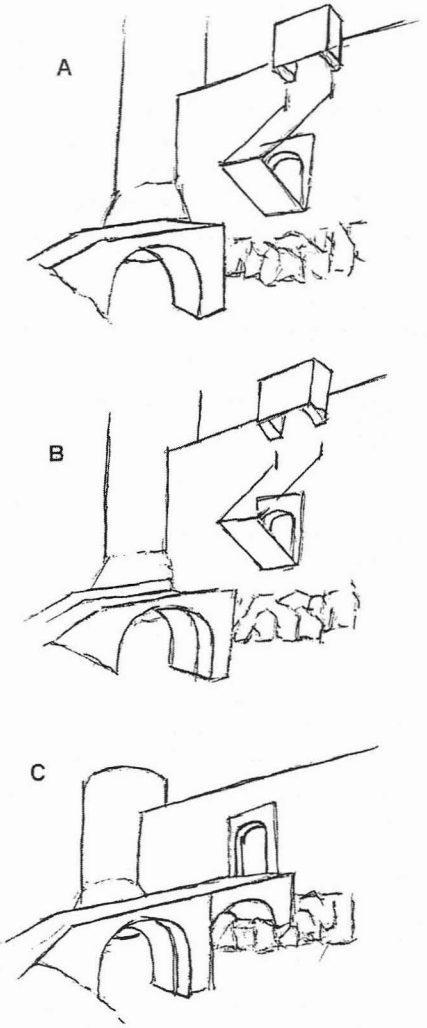

Fig.3 - Croquis de la suite des trois aménagements du pont-levis de l'enceinte nord-est du village médiéval de Soubès. A : construction du pont-levis. B : élargissement de la voûte du pont-levis. C: remplacement du tablier de bois amovible par un ponceau de pierre.

ouest et sud, dans le style XVIIIe siècle. Sans doute plus tardivement une autre ouverture a été faite, au premier étage, au milieu de la façade nord, sans aucune composition d'encadrement.

Le sommet du donjon était sans doute couvert d'une toiture simple à deux pans, entourée du mur maître à la cime horizontale. Au centre des deux côtés les plus petits s'élevait une mitre de cheminée. Sur tout le bord du côté nord étaient placés des hourds en bois dont le poutrage reposait sur des corbeaux saillants. Sans doute au XVIIIe siècle, la toiture a été refaite et, probablement pour mieux maintenir la charpente, les murs nord et sud ont été abaissés de plus d'un mètre, donnant aux petits côtés est et ouest une forme angulaire, réservant toutefois l'espace de la mitre de cheminée. On ne possède aucun document sur la mitre de cheminée de la façade est. Par contre celle de la façade ouest était encore visible en 1970, mais détruite par l'ancien propriétaire. Elle était faite de belles pierres de taille, composant un corps cubique surmonté d'un haut cylindre terminé par un chapeau conique.

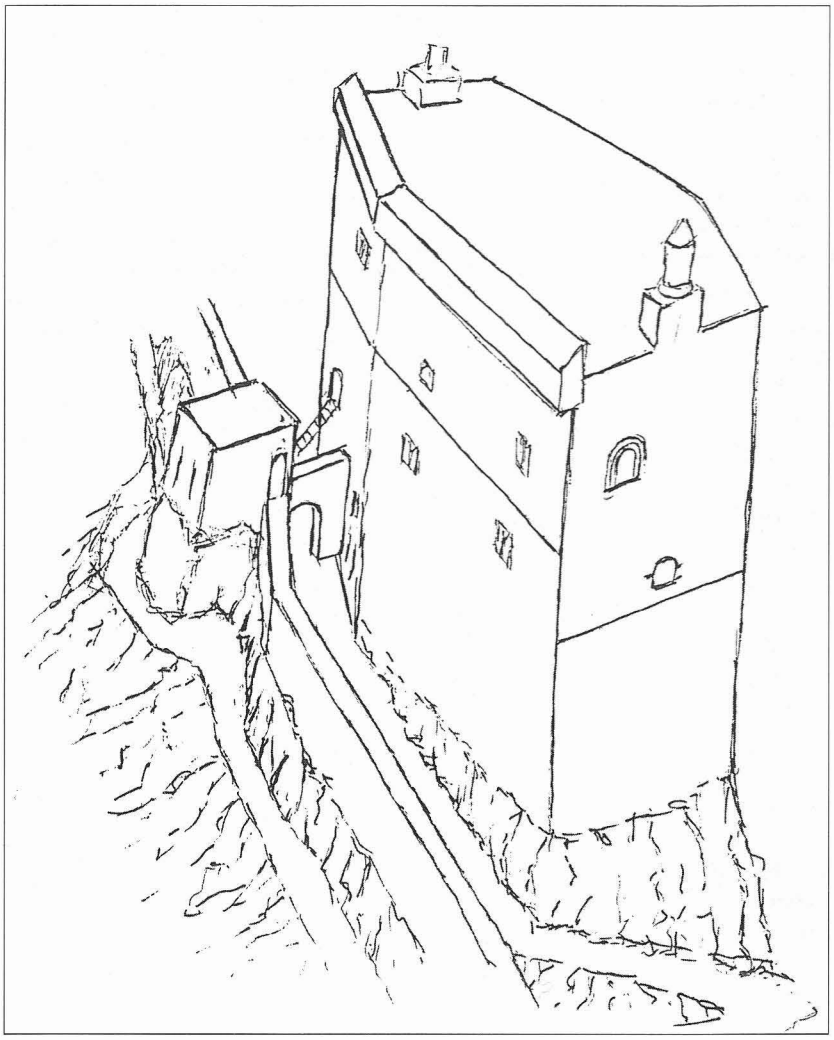

Fig.4 - Essai de représentation du système défensif du donjon de Soubès. L'accès au domaine seigneurial se fait par un chemin montant défendu, d'un côté par l'enceinte sur les douves sèches, de l'autre par les hourds du donjon. Le portail d'entrée est percé dans un mur qui joint le donjon à une tour fortifiée et il est défendu autant par cette tour que par des meurtrières qui lui font face, mais aussi par les hourds qui le surmontent.

L'entrée primitive du donjon devait donc se faire au moyen d'une échelle amovible qui menait directement au premier étage. L'emplacement de la base de l'échelle devait faire l'objet d'une fortification. Cet édifice, sans doute de dimension réduite, devait s'élever sur un piètement du rocher, évidé tout autour, dont on peut voir la trace encore aujourd'hui. Il était joint au donjon par un mur dans lequel était percé le portail d'entrée du domaine seigneurial. On peut encore apercevoir l'accrochage de ce mur au-dessus de la porte actuelle du donjon, sous la forme d'une large entaille aveugle, actuellement bouchée, dont l'agencement parfait des assises qui l'entourent montre que les deux constructions sont contemporaines. On constate aussi que le rocher du pied droit de cette même porte est taillé de telle sorte que le sommet conserve une encoche dans laquelle reposait le coin du linteau du portail. De même, on relève la situation de deux meurtrières creusées côte à côte, en partie dans ce rocher, et dont la position ne peut être que défensive sur un passage. Enfin, il y avait les hourds au-dessus dont la fonction est évidente avant l'adjonction de la bretèche. Ce portail fortifié était placé au sommet d'une rue montante cernée, à droite par la façade nord du donjon défendue par les hourds, à gauche par le mur d'enceinte élevé contre les douves sèches (Fig.4).

La datation de cet édifice n'est pas facile à appréhender. Tout d'abord parce que le style et la chronologie ne sont pas toujours en harmonie et les archives souvent sujettes à caution. A toute époque, en effet, on a pu construire un bâtiment aussi bien précurseur en lui créant des éléments novateurs, qu'au contraire rétrograde en lui conservant les formes et les techniques précédentes quoique dans une étape de renouveau. De même l'écrit, même acte officiel, peut être entaché de fautes involontaires, mais aussi être falsificateur ne serait-ce que pour satisfaire les vœux du payeur. Dans son " testament " (déjà cité) St. Fulcran, évêque de Lodève, mentionne la tour qu'il a construite à Soubès. Est-ce le donjon actuel qui, traditionnellement, est appelé " La Tour "? Hypothèse peu soutenable, en raison de caractères architecturaux plus évolués que ceux attribuables au Xe siècle, à moins que l'on considère cet évêque comme un génial prodrome. Les indices archéologiques, encore à notre disposition, peuvent apporter quelques éléments de référence. Il en est ainsi de la porte d'entrée, actuellement bouchée, dont le linteau est constitué d'une arcature plein-cintre à appareillage rayonnant. Elle présente le type même du portail roman, daté du XIIe siècle. Or si, sur la

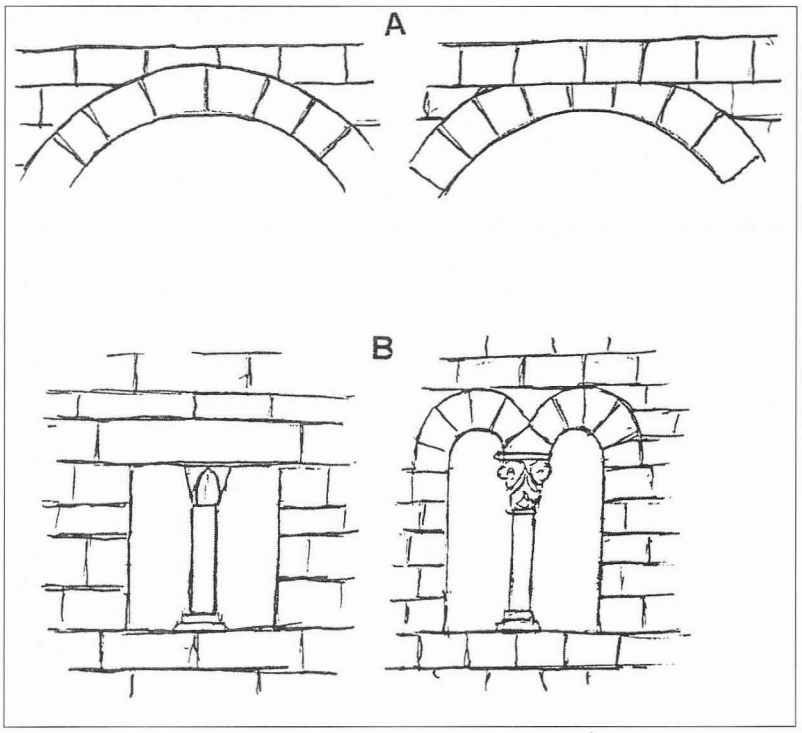

Fig.5 - A : type d'arcature contemporaine du mur ; arcature postérieure à l'élévation du mur représentée par la face interne du portail d'entrée du donjon.
B : baie de type roman primitif visible sur la façade nord du donjon de Soubès ; baie géminée typique du roman du XII[e] siècle.

façade extérieure, la taille de la pierre dispose d'un ajustement parfait il n'en est pas de même à l'intérieur. L'arcature qui lui correspond exprime dans son agencement le fait qu'elle est un réemploi. En effet, tous les cintres de l'édifice sont bâtis de claveaux qui ont toujours la même hauteur, quoique de largeur différente, décrivant deux lignes rigoureusement parallèles ; les assises du mur qui s'accrochent à l'arc sont taillées pour qu'elles s'y ajustent. Ce n'est pas le cas de l'arcature en question car les claveaux sont au contraire écrêtés pour qu'ils s'adaptent aux assises du mur (Fig.5a). Le mur a donc été construit avant la pose de l'arcature. Cela voudrait-il dire que la porte au linteau rayonnant soit postérieure au mur ? De combien ? Rien encore ne permet de le dire.

Un autre exemple se présente pour soutenir l'hypothèse de cette antériorité de la bâtisse. Les baies de la façade nord sont en effet d'aspect primitif. Elles préfigurent les baies géminées typiques du XII[e] siècle dont le linteau est constitué de deux arcatures plein-cintre, reposant sur une colonne au chapiteau à décor de feuillages et rinceaux généralement très fouillé, percées dans un mur aux assises régulières en petit appareil. A Soubès, le linteau est un monolithe rectiligne, formé d'une seule pierre horizontale, et le chapiteau est uniformément décoré d'un motif simple fait de feuille d'eau, dans un mur aux assises irrégulières en grand appareil (Fig.5b).

Ces deux constatations conduiraient alors à estimer, si style et chronologie sont ici relativement proches, que le " donjon " de Soubès pourrait remonter au Roman primitif, datable du XI[e] siècle, ou bien au tout début du XII[e] siècle.

La documentation est rare sur la famille " de Soubès ". Mention de cette famille est portée sur le Cartulaire de Gellone, avec Bernardi Almarici de Sobers en 1110 ; le plus récent remonterait en 1232 avec Vierna de Sobers *. Une pierre tombale, dont l'avers a été réutilisé au XVIII[e] siècle comme élément décoratif, visible dans l'ancien château de Popian, porte une inscription d'une dame " de Soubès ". Par contre, les témoignages sont nombreux en ce qui concerne la réalité d'une co-seigneurie entre l'évêché de Lodève et des laïques. Ces laïques, qui étaient-ils ? A l'époque médiévale, tout en envisageant l'éventualité de l'existence de plusieurs co-seigneurs laïques, plusieurs noms sont avancés, tels en 1503 Pierre Rosset, seigneur de La Valette et de Soubès ; en 1554 Michel de Peyrottes, co-seigneur de Soubès, seigneur de Cazillac ; en 1631, Charles de Carcassonne propriétaire de la " Tour " *. Il est certain que le seigneur en titre ne vivait pas dans une forteresse étroite et inconfortable, mais dans un hôtel particulier bâti dans une ville proche ; aussi détachait-il sur place un gérant, et celui-ci, en acquérant peu à peu des biens dits nobles, pouvait atteindre même un titre nobiliaire. Cependant dans l'ensemble de la co-seigneurie, le nom de Lauzières ressort plus particulièrement ; son hôtel, datable du XIV[e] siècle, est encore visitable à Clermont-l'Hérault (anciennement Clermont de Lodève). On a vu, en effet, que les deux principales modifications du donjon sont faites au XIV[e] siècle d'une part et au XVIII[e] siècle d'autre part. Or, c'est au XIV[e] siècle, en l'an 1325, que le quatrième cadet de la famille de Lauzières, Bérenger, devient co-seigneur de Soubès ; c'est au XVIII[e] siècle que cette famille s'éteint avec Philippe-François, décédé le 24 juillet 1744. Le rapprochement chronologique entre ces deux événements est assez troublant pour être noté.

CONCLUSION

Les témoignages architecturaux révélés par cette prospection archéologique sont souvent trop ténus pour que les réflexions qu'ils entraînent ne restent que dans le domaine de l'hypothèse. Mais il n'en demeure pas moins, qu'au vu des données offertes encore à nos yeux, l'image proposée est la plus logique qui soit et doit donc être assez proche de la réalité.

Nous sommes donc en présence d'un ensemble particulièrement intéressant et nous désirerions le préserver. Une Association s'est constituée dans ce but. Le donjon a obtenu son Inscription sur la Liste Supplémentaire des Monuments Historiques, afin d'établir un périmètre de protection et sa mise en valeur. Des travaux ont été entrepris notamment sur la façade nord du donjon dans l'espoir que cette action, totalement

gratuite, soit suivie d'effets auprès des autorités concernées.

Or, la préservation du village s'avérant désastreuse et les travaux de restauration irréalisables, cette Inscription apparaît alors absolument inutile, si ce n'est néfaste. Il était de ce fait justifié d'en exiger la radiation. Ceci principalement dans l'objectif d'interpeller les responsables, de quelques organismes qu'ils soient, pour que la sauvegarde de notre patrimoine soit enfin sérieusement assumée.

Plutôt que d'être entravé par des comportements déconcertants, voire stériles, ne faudrait-il pas au contraire favoriser le bénévolat local qui s'efforce d'atténuer les conséquences du laxisme ?

Les renseignements marqués (*) sont aimablement communiqués par M. J. C. Rivière :

(*1) In J.C. Rivière, "Soubès", p.35 et annexe 3, p.114.
In J. Mercadier, "Un diocèse languedocien : Lodève et Saint-Fulcran", article de Dom F. Hebrard, p.48.
In H. Vidal "Un évêque de l'An Mil"

(*2) In E. Martin, "Histoire de la ville de Lodève"

(*3) In J.C. Rivière "Soubès", p.119, annexe 4.

(*4) In "Cartulaire de Gellone" :

- Bernardi AmaIrici de Sobers, ch.CCCCXXXIIII, de 1110
- Alafredi de Sobers, charte DLVIIII, du 14 septembre 1205
- Raimundi de Sobres ou Raimundus de Sobers, ch DXXX et DL, de 1164 et 1174
- Vierna de Sobers, ch.DLXXVIII, du 3 janvier 1232.
- Première mention de Suberius (Castellum) dans le "Cartulaire de Vabres" vers 1095. Ensuite on note Sobers à compter de 1145 jusqu'au XIII^{e} siècle, puis Subercio, Subertio, Soubez en 1529.